

FICHE DE RENSEIGNEMENTS MÉDECINE
à retourner au secrétariat du service de médecine

Date* Madame* ☐ Monsieur* ☐

Nom de naissance* Prénom*

Nom d'épouse N° sécurité sociale*

Nom du médecin traitant*

Situation familiale*

☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ PACS ☐ Union libre ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Autre

Date de naissance* Lieu de naissance*

Département*

Adresse*

Code postal*

Ville*

Téléphone de l'agent Adresse e-mail de l'agent*

Employeur* Multi-employeur : Oui ☐ Non ☐

Si oui, lesquels ?

Type de contrat* Date d'entrée* Poste occupé*

Filière Grade Service*

Veuillez préciser le temps d'emploi(ex : 15h/semaine)*

Avez-vous une autorisation de conduite (après formation Certificat d'Aptitude à la conduite

d'Engins en Sécurité) ?

☐ Oui ☐ Non

Avez-vous une habilitation électrique ?

☐ Oui ☐ Non

Êtes-vous reconnu travailleur en situation de handicap *?

☐ Oui ☐ Non

*** Champs à remplir obligatoirement**

En vertu du décret 2022-1434, vous êtes informé de la création de votre Dossier Médical en Santé au Travail (DMST). Vous disposez d'un droit d'opposition à l'accès à votre DMST par les professionnels de santé autres que les médecins chargés d'assurer le suivi de votre état de santé ainsi que l'accès à d'autres DMST dont vous êtes titulaire et qui seraient détenus par d'autres services de prévention et de santé au travail. Vous pouvez formuler par courrier (accompagné d'une pièce d'identité) auprès du service de médecine du travail dont vous relevez, une demande de transmission de votre dossier médical au médecin de votre choix. De plus, les professionnels de santé au travail peuvent recourir, pour l'exercice de leurs missions, à des pratiques médicales à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication (téléconsultation). Un flyer est mis à votre disposition en ce sens. En signant ce document vous reconnaissez avoir été informé de vos droits et donnez votre consentement pour l'accès à votre DMST et le recours à la téléconsultation dans les conditions exposées ci-dessus.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, l'adhérent et les personnes concernées par le traitement justifié par une mission prévue dans le présent règlement général disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données les concernant. Pour exercer ces droits, l'adhérent et les personnes concernées sont invités à faire une réclamation à l'adresse contact@cdg60.com. Si la personne concernée estime, après nous contacté le CDG60, que ses droits ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

En signant ce document, vous reconnaissez avoir été informé de vos droits et accepté la création de votre DMST et donnez votre consentement pour l'accès à votre DMST et le recours à la téléconsultation.

Signature de l'agent *